

POLICY ON RACE RELATIONS

Laurentian University recognizes that the diversity of our community has brought cultural, social and economic enrichment to the campus.

The University also recognizes that racial minorities often encounter barriers to their full participation in society. The University is committed to equality of treatment and opportunity for all students and staff, and recognizes that a harmonious racial climate is essential to the future prosperity and social well-being of this institution.

Therefore Laurentian University declares that:

- I Every person has the right to a life free from racial discrimination and prejudice.
- II The University will continue to take an active role in the elimination of all racial discrimination, including those policies and practices which, while not intentionally discriminatory, have a discriminatory effect.
- III The University will also continue to oppose the overt manifestations of racism and to this end declares that:
 - a) Racism in any form is not tolerated by Laurentian University.

POLITIQUE SUR LES RAPPORTS INTERRACIAUX

L'Université Laurentienne reconnaît que la diversité de la collectivité universitaire constitue une source d'enrichissement culturel, social et économique pour les campus.

L'Université reconnaît également que les minorités raciales se heurtent souvent à des obstacles qui les empêchent de contribuer pleinement à la société. L'Université s'est engagée à poursuivre l'égalité de traitement et des chances pour tous les étudiants et tout le personnel, et reconnaît qu'un climat racial harmonieux est essentiel à la prospérité et au bien-être social de cet établissement.

En conséquence, l'Université déclare que:

- I Toute personne a le droit de vivre une vie libre de préjugé ou de discrimination raciale.
- II L'Université continuera de participer activement à l'élimination des discriminations raciales et notamment des politiques et des usages qui, même s'ils ne sont pas intentionnellement discriminatoires, ont cependant un tel effet.
- III L'Université continuera en outre de lutter contre toute manifestation flagrante de racisme et, à cet effet, déclare que:
 - a) Le racisme n'est toléré sous aucune forme à l'Université Laurentienne.

POLICY ON RACE RELATIONS (cont'd)

- b) All doctrines and practices of racial superiority are scientifically false, morally reprehensible and socially destructive, are contrary to the policies of this institution, and are unacceptable.
- c) The rights to equal treatment without racial discrimination guaranteed in the Ontario Human Rights Code will be rigorously enforced.

Approved by the Board of Governors
at their meeting of February
19, 1988.

POLITIQUE SUR LES RAPPORTS
INTERRACIAUX (suite)

- b) Les doctrines et les usages qui préconisent la supériorité raciale sont scientifiquement faux, moralement répréhensibles et socialement destructifs, qu'ils sont contraires aux politiques de cet établissement et inacceptables.
- c) Le droit à l'égalité de traitement, sans discrimination raciale, tel que le garantit que le Code ontarien des droits de la personne, sera strictement protégé.

Approuvé par le Conseil des
gouverneurs à l'assemblée du
19 février 1988.